



Trois dispositifs opérationnels visent à résorber les secteurs d'insalubrité sur le territoire : une intervention renforcée spécifique au territoire de Villeneuve-Saint-Georges ; un programme d'intérêt général (PIG) Environnement-énergie sur l'habitat ancien sur l'ensemble du territoire ; une intervention éventuelle sur d'autres secteurs, à l'issue d'études complémentaires.

- Sites d'intervention renforcée
- Sites susceptibles de faire l'objet d'une intervention
- Programme d'intérêt général Environnement-énergie
- Périmètres stratégiques